


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE




Distr.
GENERALE
S/11457
19 août 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT PAR
INTERIM DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU CONSEIL DE SECURITE

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à signaler qu'il a reçu du représentant des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note datée du 7 août 1974, indiquant que M. John M. Howison était nommé représentant par intérim des Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité, en l'absence du représentant et des représentants adjoints.

De l'avis du Secrétaire général, cette note constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
